

# Attestation d'aptitude catégorie I pour la manipulation des fluides frigorigènes

**Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, assemblage,  
mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les  
équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur**

Délivrée par le centre de formation agréé GRETA NORD ALSACE

Certifié par Bureau Véritas Certification sous le numéro 10 175 880

**Attestation d'aptitude n°**

**Délivrance de l'attestation au titulaire au vu de son diplôme.**

Délivrée à : **NOM Prénom**

Né(e) le :

Titulaire du diplôme :

Date obtention :

Etablissement :

Fait à Haguenau le : 28.08.2017

M. Vasile HARTOENCO

Responsable légal Greta Nord Alsace

Cette attestation d'aptitude est attribuée sans limite de validité et à compter du **DATE**. Elle pourra être retirée ou suspendue dans les cas prévus aux articles R.543-106 et R543-107 du code de l'environnement.

Textes de référence :

- Arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévue aux articles R. 543-106 et R543-107 du code de l'environnement,
- Règlement d'exécution (UE) 2015/2067 de la Commission du 17 novembre 2015, conformément au règlement (UE) n° 517/2014 du Parlement européen et du Conseil.

Les documents relatifs au dossier du stagiaire sont conservés durant 5 ans. Au-delà de cette limite, aucune copie de l'attestation ne pourra être produite.